Mieux former, c'est mieux sécuriser

F.P.S.I.

Formation Prévention Secourisme Incendie

PRÉVENTION

REF P-C002

FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 91 05959 91

CACES® R389 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) / Engins de chantier, catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6

Public concerné

Conducteurs occasionnels et/ou expérimentés,

Conducteurs déjà titulaires du CACES R389 depuis plus de 5 ans (renouvellement).

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être apte médicalement à la conduite des chariots élévateurs.
- Savoir lire et écrire.

Objectifs

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques à la conduite des chariots élévateurs, en sécurité.
- Satisfaire aux obligations légales, selon la R389 de la CNAM.

La réglementation

Article R. 4323-55 du Code du travail : une formation adéquate doit être dispensée à tout utilisateur conduisant ou manœuvrant des appareils de levage.

Recommandation R389 de la CNAM.

Infos Pratiques

REF. : P-C002

Durée : à déterminer, selon les catégories souhaitées.

Nombre de stagiaires : 4 à 10 maximum, *(nous consulter pour plus de personnes).*

Intervenants FPSI : moniteurs et instructeurs, « Sauveteurs secouristes du travail », titulaires du module Prévention des risques professionnels de la CRAMIF.

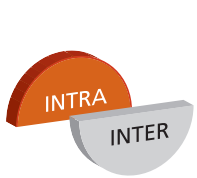

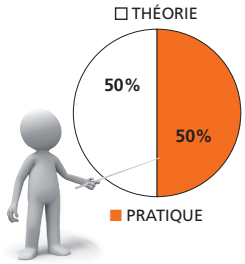

Validation

- Évaluation de connaissances CACES® R389.
- Remise d'une autorisation de conduite R389.

Contenu de la formation

Règlementation

- Les textes fondamentaux.
- La circulation à l'intérieur de l'entreprise.
- Les prescriptions du code de la route : pictogrammes et panneaux.

La responsabilité et le rôle du cariste

- Les différents organismes de prévention et leur rôle.
- Les principaux facteurs d'accidents
- La responsabilité civile et pénale du cariste.
- Les différents cas de danger grave et les conduites à tenir.

Description générale des chariots

- Les différents types de chariot.
- Les attachements et les différentes charges.
- Le circuit hydraulique.
- Le système de traction.
- Les organes de protection, de service et de sécurité.
- Les batteries.

Les vérifications et l'entretien

- Les vérifications périodiques.
- Traitement des anomalies.
- L'influence de la distance de freinage. (État du sol, vitesse, charge).
- Prise de poste.
- Fin de poste.

Conditions de stabilité

- Les fondements.
- Les règles générales sur la capacité des chariots élévateurs.
- La plaque de charge.

Règles de stockage et chargement (sur différents types de sol)

- Les supports, la marchandise.
- Gerbage et dégerbage en pile.
- Gerbage et dégerbage en palettier.
- Chargement et déchargement de camions.

La sécurité

- Dispositifs de sécurité obligatoires : pour les chariots, dans l'entreprise.
- La manutention des produits dangereux.
- Le plan de circulation.

Nous Contacter :

70 Avenue de la Division Leclerc - 91160 Ballainvilliers

Tél : +33 (1) 69 63 04 47 - Fax : +33 (1) 69 63 01 67

mail : contact@fpsi.fr - www.fpsi.fr

Édition 2013 - *Voir fiche réglementation ou notre site internet www.fpsi.fr - Document non contractuel - toutes les marques citées sont déposées par leur(s) propriétaire(s) respectif(s). Conception: MARKETING TACTICS. Crédits photos : Shutterstock et FPSI.